



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

pharmaciens

Question écrite n° 112578

Texte de la question

Mme Catherine Génisson attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi et de la santé sur les inquiétudes des pharmaciens adjoints salariés du fait d'une précarisation de plus en plus grande de leur statut. Ainsi, les pharmaciens adjoints ne peuvent participer aux sociétés interprofessionnelles de soins ambulatoires (SISA), les portes de la coopération interprofessionnelle et de l'éducation thérapeutique des patients leurs sont fermées contrairement aux pharmaciens titulaires. Actuellement, le statut de pharmacien salarié est clairement en souffrance : baisse des salaires, contrats de travail de plus en plus précaire, chômage en progression. Les pharmaciens adjoints salariés ont un rôle très important dans le fonctionnement des officines et ils ne comprennent pas les restrictions faites à leurs activités. Elle lui demande les mesures qu'il entend mettre en place pour répondre à ces inquiétudes.

Données clés

Auteur : [Mme Catherine Génisson](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (2^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 112578

Rubrique : Pharmacie et médicaments

Ministère interrogé : Travail, emploi et santé

Ministère attributaire : Travail, emploi et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 juin 2011, page 6831

Question retirée le : 4 octobre 2011 (Fin de mandat)